



Escagnolles, le 24 Octobre 2015

RD 6085
06460 ESCRAGNOLLES

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L' A.S.E. EN DATE DU 24 OCTOBRE 2015

Chers Adhérents,

L'Assemblée Générale ordinaire a pu se tenir telle que prévue le 24 octobre 2015 en la salle de la Colette à ESCRAGNOLLES.

ETAIENT PRESENTS OU REPRESENTES :

Pour le bureau : Johan ARNOULD, Président de l'A.S.E., absent excusé et représenté
Patrick CARLAVAN, Vice-Président de l'A.S.E.
Pierre FEKETE, Trésorier de l'A.S.E. et Président par intérim,
Karine CONDELLO, Secrétaire de l'A.S.E.

Pour les membres : Mesdames et Messieurs, ainsi que les enfants représentés par leurs
Parents ou représentants légaux :

CACCI François – CARLAVAN Mireille – CARLAVAN Léa – CARLAVAN Marie –
CONDELLO Yonn – CONDELLO Eynola – CONDELLO Kyonna – CONDELLO Mélyna - CONDELLO Mika –
DRAILLARD Monique – DRAILLARD Bruno – FEKETE Pierre- FEKETE Elisabeth – FEKETE Thomas –
FERNANDES Yannick-FRANCHINI Tony- FRANCHINI Marius – FRANCHINI Yanis-FRANCHINI Clémentine -
GROGNARD Christophe – GROGNARD Frédéric – GROGNARD Madeline - HUMBERT Christelle –
HUMBERT Marine – HUMBERT Thibault – HERAUT Damien- ITALIANO Nicolas – ITALIANO Sylvie –
ITALIANO Enzo - MARCHAND Eric – MARCHAND Yolande – RAFFIN-CALLOT PIERRE – RAFFIN-CALLOT
Sylvie – RAFFIN-CALLOT Robert - RAFFIN-CALLOT Paul – ROBBE André - ROBBE ROSETTE- SMANIA
Stéphanie - STROKA Jacqueline – TEIXEIRA ZA- VIGO Cyril – VIOLA Frédéric – VIOLA Alexandra – VIOLA
Ugo – VIOLA Diégo – VIOLA Ludovic. WILLIAMS Nicolas – WILLIAMS Catherine.



Soit 53 membres présents ou représentés sur une totalité de 122 membres. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Mairie d'Escagnolles : sont présents M. Henri CHIRIS, Maire
Mme Geneviève PISCITELLI, Première Adjointe,
Mme Laura MILLO, Conseillère Municipale

L'ordre du jour est ainsi abordé à 18h15, le 24 OCTOBRE 2015.

- *Emargement de la liste des présents et vérification des mandats*

53 membres présents ou représentés permettent de délibérer valablement.

- *Désignation du Président de séance et du Secrétaire de séance*

Martine SILVANO est volontaire pour être Présidente de la séance, Elisabeth FEKETE en sera la secrétaire.

- *Rapport moral présenté par le Président par intérim,*

Nous tenons tout d'abord à remercier pour leur soutien :

- nos adhérents,
- les membres bénévoles qui œuvrent pour nous et avec nous, à chaque fois que nous les sollicitons,
- la municipalité d'Escagnolles,
- l'ensemble des commerçants et artisans de notre commune qui par leur aide qu'elle soit matérielle ou financière nous ont permis de développer plusieurs activités sportives
- le conseil départemental des Alpes-Maritimes, représenté par M. Jérôme VIAUD,
- Monsieur Charles-Ange GINESY, notre député qui a promis de nous aider cette année sur sa réserve parlementaire.



1. / BILAN DES ACTIVITES 2014-2015

Au préalable, grâce à Frédéric GROGNARD nous avons désormais un site internet très à la pointe de notre actualité. Vous pouvez vous y connecter et vous y découvrirez toutes les activités proposées ainsi que de nombreuses photos des moments forts et inoubliables.

ASESCRAGNOLLES.COM

Cette année l'ASE a connu des moments forts en développant de nouvelles activités ouvertes à tous avec des événements majeurs dans toutes les sections ; en effet, sous la houlette d'Eric et Yolande, la section Randonnée Sportive s'est créée et a fédéré beaucoup de personnes de 7 à 77 ans. Cette section a proposé cette année des randonnées hebdomadaires chaque samedi après midi, le point d'orgue ayant été la grande randonnée sur les traces de Napoléon qui partait de St Vallier de Thieu pour rejoindre à Escragnolles, la fresque Mireur. Cette sortie pédestre a pu être réalisée grâce au concours de la municipalité d'Escragnolles et des autres associations du village. Il a été également organisé des randonnées nocturnes à Bliauge et à Briascq pendant l'été et nous avons compté pas moins d'une quarantaine de participants à chacune de ces sorties. Voilà donc, une section particulièrement dynamique.

La troupe des danseuses de l'ASE a participé au traditionnel Gala de fin d'année qui s'est déroulé sur la commune le 13 juin et le 20 juin au Théâtre de Grasse pour conclure une année de travail marquée par une évaluation en février qui regroupait d'autres danseuses de tout le département.

Elles ont pu acquérir la maîtrise de la scène et exprimer leurs talents et surtout leur plaisir de danser sous la direction de leur professeur diplômée d'état, Emilie NAVE.

Le déroulement du gala sur la commune a été facilité par l'investissement des jeunes bénévoles qui ont aidé à mettre la salle en place, à tenir la buvette ou encore à organiser les coulisses.

La gym Pilate avec Laurent MOREAU : il continue avec sa patience sa gentillesse et son professionnalisme, reconnus par tous.

Merci à Gérald BLAS qui a rejoint les bénévoles de l'ASE pour organiser des matchs de foot à la satisfaction et pour le plaisir des joueurs grands et petits.

Le Tennis : tournoi de la fin Août organisé par Patrick CARLAVAN qui maintient le terrain dans des conditions optimales d'utilisation et qui a débroussaillé les abords afin que les spectateurs puissent être installés confortablement. Ce tournoi se tenait sur trois jours en simple et double et il donne l'occasion de relancer la saison sportive dans la bonne humeur. L'engouement des jeunes est intéressant car, autodidactes, ils parviennent néanmoins à avoir un niveau de jeu très correct. Un sympathique article est paru dans la presse au sujet de cette rencontre tennistique.



Le tennis de table continue sa progression.

Le nombre de joueurs entre 9 et 12 ans ne cesse de croître.

Ugo et Marius ont obtenu leur diplôme de jeunes animateurs fédéraux afin de partager leur expérience avec les joueurs les plus jeunes.

Les séances du mercredi après-midi sont toujours assurées par Cédric ROULEAU et Mathieu CARPENA, entraîneurs diplômés d'état.

Les résultats sont très encourageants :

Championnat départemental par équipes : l'équipe 1 reste en division 3 et frôle la montée en division 2 mais finit troisième de sa poule. L'équipe 2 continue son expérience en division 4. Les pongistes gagnent des matchs de façon plus régulière et la saison s'annonce pleine de promesses.

En individuel nous avons engagé 11 joueurs dans les différentes rencontres :

Benjamins : Léo, Baptiste, Kyonna et Yannick

Minimes : Madeline et Ludovic

Cadets : Christophe et Diégo VIOLA

Juniors : Marius et Ugo

Seniors : Cyril

Stages de perfectionnement : ils ont été organisés en novembre 2014 et février 2015 pendant les vacances scolaires.

Tournois du Club : à chaque veille de vacances de Toussaint, Noël et Carnaval.

Le point d'orgue était bien sûr le 8^{ème} tournoi de la Saint Pons d'un haut niveau sportif, dans une ambiance conviviale et familiale se terminant - comme toujours - par un repas et cette année le partage de pizzas chez Jean.

Nous avons participé au Tournoi en ARLES (13) de niveau international avec 4 joueurs dont 3 sont sortis des poules. Même si le niveau est très haut, Christophe et Marius ont sorti leur épingle du jeu de façon honorable.

Grâce à Diégo et Marius, un tournoi de badminton a été organisé le 1^{er} mai.

Les membres du bureau demandent à l'assemblée si des questions ou des remarques sont appelées suite à la lecture du Rapport Moral. Aucune question ou remarque n'étant posée, le Trésorier demande l'approbation dudit rapport. **Aucune abstention, aucune voix contre, le Rapport Moral est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**



- *Rapport financier présenté par le Trésorier*

Le rapport financier est présenté par Pierre FEKETE, Trésorier de l'A.S.E.

Les commentaires sont les suivants :

On avait démarré notre exercice avec un excédent d'exploitation de 218.25 €.

Au 31.08.2015, à la fin de l'exercice, la situation est la suivante :

➤ Compte courant :	2223.63 €
➤ Livret A :	clôturé en début d'exercice
➤ Caisse :	71.60 €

Soit une trésorerie positive de 2295.23 €

- Le poste dépenses le plus important lors de cet exercice est constitué par la rétribution du professeur de danse qui s'élève à 5704.60 € dont 4175.00 € pris en charge par les parents soit 1529.60 € pris en charge par l'ASE, somme à laquelle il faut ajouter la location des costumes pour les galas soit 595.00 € totalement pris en charge par l'ASE. Ce poste représente 43% du budget dépenses.
- Le poste tennis de table : les entraîneurs ont coûté 2995.00 € et les recettes de stages ne sont montées qu'à 525.00 € soit un coût pour l'ASE de 2470.00 €. Le nombre de joueurs participant aux stages est insuffisant pour écraser les dépenses, par ailleurs les heures d'entraînement des mercredi (hors stages) sont entièrement pris en charge par l'ASE. Ce poste représente 23% du budget dépenses.
- Les cotisations FFTT comprenant licences et participation aux tournois et affiliation sont à hauteur de 12% des dépenses totales.
- Poste achat matériel de sport, représentant 5.5% des frais cette année, considérablement réduit par rapport à l'an passé qui était à 23% du total dépenses car nous n'avons pas eu de subvention CNDS.
- Poste frais de réception - buvettes représente 6% des dépenses : il comprend les apéritifs (non alcoolisés) servis aux équipes invitées dans le cadre du championnat départemental ; également les pique-niques fournis aux enfants lors de leurs compétitions à l'extérieur ainsi que la collation offerte de temps en temps aux jeunes lors de l'entraînement du samedi matin et ce malgré la participation de 5 € par joueur et par pique nique.
- Déplacements compétitions, poste représentant 2.5% du budget dépenses : comprend les frais de gazole, autoroute.
- Les fournitures administratives sont très peu représentatives, le matériel informatique, l'encre et la papeterie ainsi que le logiciel de comptabilité sont fournis gracieusement par le trésorier et la secrétaire.
- La prime d'assurance représente 3% du budget dépenses.



Les recettes quant à elles, s'équilibrent ainsi :

- 11.5% de celles-ci sont affectées aux cotisations.
- 4.5% représente la part de la subvention Conseil Général
- 18.5% est la part de subvention Municipale
- 8% est réalisé par la recette BUVETTES lors de nos diverses manifestations,
- 5% sont affectés par les dons
- 4.5% sont affectés par les ventes des licences
- 43% sont affectés aux recettes relatives aux cours de danse
- 5% sont affectés aux recettes relatives aux cours de tennis de table

Il est à noter que notre compte en banque n'a jamais été déficitaire durant l'année et que nous avons « vécu » sur les avances de trésorerie que nous possédions.

La municipalité d'Escagnolles continue à nous soutenir et c'est très heureux pour le sport sur notre commune. Nous avons eu les plus grandes difficultés à obtenir des aides que ce soit de la CAPG ou encore de notre député qui ne nous a rien donné bien qu'étant attentif à nos activités.... La CAPG a même envoyé un courrier indiquant que l'association ne représentait pas un intérêt pour eux. Pour l'avenir, M. VIAUD, notre nouveau conseiller départemental a réussi à convaincre M. GINESY de nous octroyer une subvention sur sa réserve parlementaire pour la saison qui vient de commencer.

A l'issue de ce rapport financier et des commentaires qui l'accompagnent, le Trésorier demande aux membres présents si des questions ou remarques sont à faire sur ce rapport ; Aucune remarque ou question n'est formulée par les membres présents.

- *Approbation des comptes de l'exercice et quitus donné au bureau pour la gestion de l'association*

Le bureau demande à l'assemblée, suite à cet exposé, le quitus pour la gestion de l'A.S.E. sur l'exercice qui vient de s'écouler.

Le quitus est donné à l'unanimité des présents et représentés.

- *Résolutions – orientations à venir*

Les activités suivantes continuent :

- Gymnastique pilate avec Laurent MOREAU, chaque jeudi de 20 à 21h à la salle St Pons
- Randonnée sportive avec Eric ou Yolande, chaque samedi avec des itinéraires différents à chaque fois, et une randonnée a déjà été organisée dimanche 4 octobre après-midi dans



l'Estérel. Dès que la neige aura fait son apparition, des randonnées raquettes seront proposées.

- La danse – Modern Jazz et Hip Hop – avec Emilie NAVE, chaque jeudi de 16h30 à 19h30 salle St Pons. Des spectacles sont prévus au Théâtre de Grasse et bien entendu sur notre commune.
- Le foot – nous laissons le soin à Gérard d'organiser des matchs,
- Le tennis de table, salle polyvalente ; mercredi après midi de 14h à 18h pour tous, le vendredi de 20h à 22h avec Marius et Ugo et le samedi matin de 9h30 à 12h00 ; participation au critérium PACA avec de nombreuses rencontres aussi bien à domicile qu'à l'extérieur

Voici les dates des rencontres jusqu'à fin décembre, pour le moment :

Vendredi 02.10 – avons reçu SOPHIA TT 4 et 6 et nous avons gagné.

Vendredi 09.10 – l'équipe 1 a joué à MANDELIEU et a gagné.

Vendredi 16.10 – l'équipe 2 jouera à MOUANS-SARTOUX.

Vendredi 30.10 – nous recevrons CCCFF contre ASE1

Samedi 31.10 - nous recevrons LE BROCC contre ASE2.

Vendredi 13.11 – ASE2 ira jouer à NICE et ASE1 à Cap d'Ail

Vendredi 11.12 – ASE2 reçoit ASPTT GRASSE et ASE1 reçoit le CCAS EAUX

Vendredi 18.12 – ASE1 ira jouer au CANNET et ASE2 ira jouer à NICE CAVIGAL.

Les Tournois d'avant vacances de Noël le 19.12 ainsi que celui de St Pons (courant juin) seront également reconduits.

- Le tournoi de tennis sera à nouveau organisé le dernier week-end d'août 2016. Nous rappelons que le terrain est disponible pour les membres de l'ASE tout au long de l'année ; il suffit pour cela de récupérer la clé à l'Épicerie PROXI.
- Remplacement des membres du bureau sortant :

Il est rappelé à l'Assemblée que l'ensemble du bureau est à ré-élire.

Johann ARNOULD et Patrick CARLAVAN ne se représentent pas à leurs postes respectifs.

Il est fait appel aux volontaires parmi l'assemblée présente.

Isaurinda TEIXEIRA, dite ZA, présente sa candidature au poste de Trésorière.

Ugo VIOLA présente sa candidature pour le poste de Vice-Président.

Marius FRANCHINI, absent pour des raisons familiales, a fait acte de candidature au poste de Vice-Président, par courriel qui a été lu lors de cette Assemblée Générale.

Karine CONDELLO propose de reconduire son mandat de Secrétaire au sein de l'ASE, quant à Pierre FEKETE, il propose d'en prendre la Présidence.

Aucun autre membre de l'A.S.E. n'a manifesté son désir pour ces candidatures et après nouvel appel auprès de l'assemblée, aucune ne se déclare.



Martine SILVANO demande l'âge minimum légal pour être vice-président car les candidats à la vice-présidence ne sont pas majeurs. Nos statuts prévoient un âge minimum de 16 ans et ces deux candidats viennent de les avoir.

Après cette précision donnée, nous proposons donc d'élire à bulletin secret les membres du bureau.

Cependant et après demande unanime de tous les membres présents ou représentés, les élections se tiennent à main levée.

Le bureau accepte et procède à l'élection du Président :

Voix contre la candidature de Pierre FEKETE : aucune

Abstention sur la candidature de Pierre FEKETE : aucune

Voix pour la candidature de Pierre FEKETE : unanimité des présents et représentés

Pierre FEKETE est élu à l'unanimité des présents et représentés, PRESIDENT de l'A.S.E.

On procède ensuite à l'élection des Vice-Présidents :

Voix contre la candidature de Ugo VIOLA : aucune

Abstention sur la candidature de Ugo VIOLA : aucune

Voix pour la candidature de Ugo VIOLA : unanimité des présents et représentés

Ugo VIOLA est élu à l'unanimité des présents et représentés, VICE-PRESIDENT de l'A.S.E.

Voix contre la candidature de Marius FRANCHINI : aucune

Abstention sur la candidature de Marius FRANCHINI : aucune

Voix pour la candidature de Marius FRANCHINI : unanimité des présents et représentés

Marius FRANCHINI est élu à l'unanimité des présents et représentés, VICE-PRESIDENT de l'A.S.E.

On procède ensuite à l'élection au poste de Secrétaire :

Voix contre la candidature de Karine CONDELLO : aucune

Abstention sur la candidature de Karine CONDELLO : aucune

Voix pour la candidature de Karine CONDELLO : unanimité des présents et représentés

Karine CONDELLO est réélue à l'unanimité des présents et représentés, SECRETAIRE de l'A.S.E.



On procède enfin à l'élection au poste de Trésorier :

Voix contre la candidature de ZA TEIXEIRA: aucune

Abstention sur la candidature de ZA TEIXEIRA: aucune

Voix pour la candidature de ZA TEIXEIRA: unanimité des présents et représentés

Za TEIXEIRA est élue à l'unanimité des présents et représentés, TRESORIERE de l'A.S.E.

- Désignation des membres d'honneur :

Sur proposition du bureau et avec l'accord des membres présents et représentés, les personnes suivantes sont désignées membres d'honneur :

- Yolande MARCHAND – sans elle et son époux, aucun pique-nique digne de ce nom et dont la façon est offerte à l'A.S.E. ; nous les remercions pour leur soutien actif à notre association – toujours dévoués et prêts à nous rendre de multiples services, comme l'affichage, la collecte des adhésions, la tenue des clés, le tout avec beaucoup de rigueur et de gentillesse.
 - Jérôme VIAUD – notre Conseiller Départemental qui fait tout ce qui est en son pouvoir pour nous aider à promouvoir notre association. Il nous a reçus en Mairie de Grasse et s'est engagé à nous obtenir des subventions .
 - Brice LUCAS qui gracieusement a donné une journée de son temps libre et du matériel pour améliorer l'éclairage de la salle polyvalente dans laquelle se font les compétitions de tennis de table.
 - Franck BECCARELLI, dit FRANCO. Grâce à lui et tout au long de l'année la salle St Pons, est ouverte, chauffée l'hiver et il est toujours attentif à toutes les demandes de l'ASE.
- Montant des cotisations pour la saison 2016-2017

Les cotisations seront inchangées : 7.00 € par enfant de moins de 16 ans et à partir de 12 euros pour les adultes. Les membres bienfaiteurs sont ceux qui nous soutiennent à partir de 15 € et seront les bienvenus.

Comme l'ont expliqué les membres du bureau, ce n'est pas pour engranger de l'argent en plus, mais pour se retrouver moins dépourvus dans le cas où des subventions ne seraient pas reconduites

Les indemnités de déplacement : elles sont payées aux entraîneurs et professeurs selon le barème en vigueur aux Impôts. Elles équivalent à environ 4.60 € du kilomètre et ce par séance.

- *Questions diverses*



Jean-Claude LONGO, convié par le bureau, propose d'organiser une course de carrioles ou baignoires ou encore caisses à savon. Il s'agit pour chaque participant de construire un véhicule amusant et ce, dans des règles bien précises (entre-axe, poids maxi 60 à 70 kgs à vide etc) pour une sécurité optimale. Jean-Claude LONGO propose d'aider à la construction de ces engins les personnes qui le désirent ; La course serait chronométrée et pourrait se tenir en circuit fermé et qui partirait du croisement Chemin de St Pons-la Rue du Nord pour finir devant la place de l'école MIREUR. Les participants doivent également se déguiser ce qui promet une journée riche de rires. Un prix pourrait être décerné à l'idée la plus originale tant pour le déguisement que pour le véhicule.

Cette journée pourrait se dérouler durant la Fête de St Pons. Tout ceci reste à être mis en place en collaboration avec le Comité des Fêtes et la Municipalité.

Le mot du Président FEKETE :

Le sport est très important pour les jeunes ; outre les valeurs avérées pour le maintien d'une bonne santé physique et morale, il permet d'être accrocheur et volontaire. Il développe la solidarité et le respect.

A 19h00, plus personne ne prenant la parole, la séance est levée.

Fait à Escagnolles en triple exemplaire, le 24 octobre 2015

La Secrétaire de Séance,

Elisabeth FEKETE

La Présidente de Séance,

Martine SILVANO

Le Président,

Pierre FEKETE

Le Vice-Président,

Ugo VIOLA

Le Vice-Président,

Marius FRANCHINI

La Trésorière,

Za TEIXEIRA

La Secrétaire,

Karine CONDELLO

En pj le rapport financier.